

part historique et géographique, nous répondrons : Prenez une carte des anciens peuples gaulois, selon la science actuelle, prenez une carte des anciens diocèses et vous serez frappé de l'exactitude des confins. Quand les diocèses ont été formés on les a composés d'un ou de plusieurs peuples ; mais il n'y a pas d'exemple que nous sachions, qu'un peuple ait été démembré pour entrer dans plusieurs diocèses. Ainsi, l'ancien diocèse de Lyon comprend les Ambarres, la colonie de Lugdunum ; les Ségusiaves composés les Ambluareti (le Roannais), les Atesui (le Forez) et rien de plus. Si l'on veut un exemple frappant du calque des diocèses sur les nationalités antiques, l'on n'a qu'à jeter les yeux sur l'Alsace ; qu'y voyons-nous ? Nous apercevons un territoire assez restreint, borné à l'occident par les Vosges, à l'orient par le Rhin, et pouvant fort bien ne former qu'un grand diocèse ; au lieu de cela, il y en a quatre : 1° celui de Bâle ; 2° de Strasbourg ; 3° de Spire, et 4° de Worms, et cela, pour répondre aux quatre nations : 1° celle des Rauragues ; 2° celle des Tribocques ; 3° celle des Némètes ; 4° celle des Vengions. Et de plus, qu'on considère les nombreux petits peuples de la Novempopulanie et du sud de la Viennoise, on trouvera en retour de nombreux petits diocèses leur correspondant, tandis que le centre, le sud et l'ouest de la Gaule ayant des peuples à grands territoires, on a de grands diocèses, tels que ceux de Chartres, de Bourges, des Arvernes, de Poitiers, de Toulouse, répondant aux grands peuples des Carnutes, Bituriges, Arvernes, Pictons et Tectosages. Ce qui a fait dire avec justesse à Walckenaër « que, depuis Jules César jusqu'à ces derniers temps, les descriptions des anciens géographes, les monuments historiques du moyen-âge et les cartes modernes des diocèses de France, tels qu'ils existaient avant la dernière révolution, forment une chaîne de notions non interrompues, qui s'éclaircissent, s'expli-